



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 27 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 21 septembre 2021
Date de publication : 04 octobre 2021

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER

Référence

21.27.09.93

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à Madame et Monsieur FAUSTINO

Secrétaire de séance

Mme Catherine DEMORTIER

Rapporteur

M. Jean-Michel REBILLARD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle MANGIN à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
M. Alexandre DOUZENEL à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.27.09.88)

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 21.27.09.30)

La Collectivité est propriétaire de la parcelle cadastrée section AS n° 621 qui jouxte la propriété de Madame et Monsieur Fransisco FAUSTINO située au 23 rue Camille Claudel à DOLE. Ladite parcelle avait vocation à desservir une opération qui se serait développée dans le secteur.

Cette opération n'est plus d'actualité aujourd'hui et la Commune entend donc vendre ce terrain aux riverains voisins de part et d'autre de ladite parcelle.

Ainsi, il a été proposé à Madame et Monsieur Fransisco FAUSTINO d'acquérir pour moitié la parcelle AS n° 621 pour environ 126 m², superficie à parfaire par voie de géomètre, au prix de 12 euros/m².

Au cours du mois de juillet 2021, Madame et Monsieur FAUSTINO ont répondu favorablement à cette proposition.

Vu l'avis favorable de la Commission « Urbanisme et Habitat » du 23 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la cession à Madame et Monsieur Fransisco FAUSTINO demeurant 23 rue Camille Claudel à DOLE, d'une partie de la parcelle cadastrée AS n° 621 pour une superficie d'environ 126 m², à parfaire par voie de géomètre,

- **PRÉCISE** que cette cession sera réalisée au prix de 12 euros/m²,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

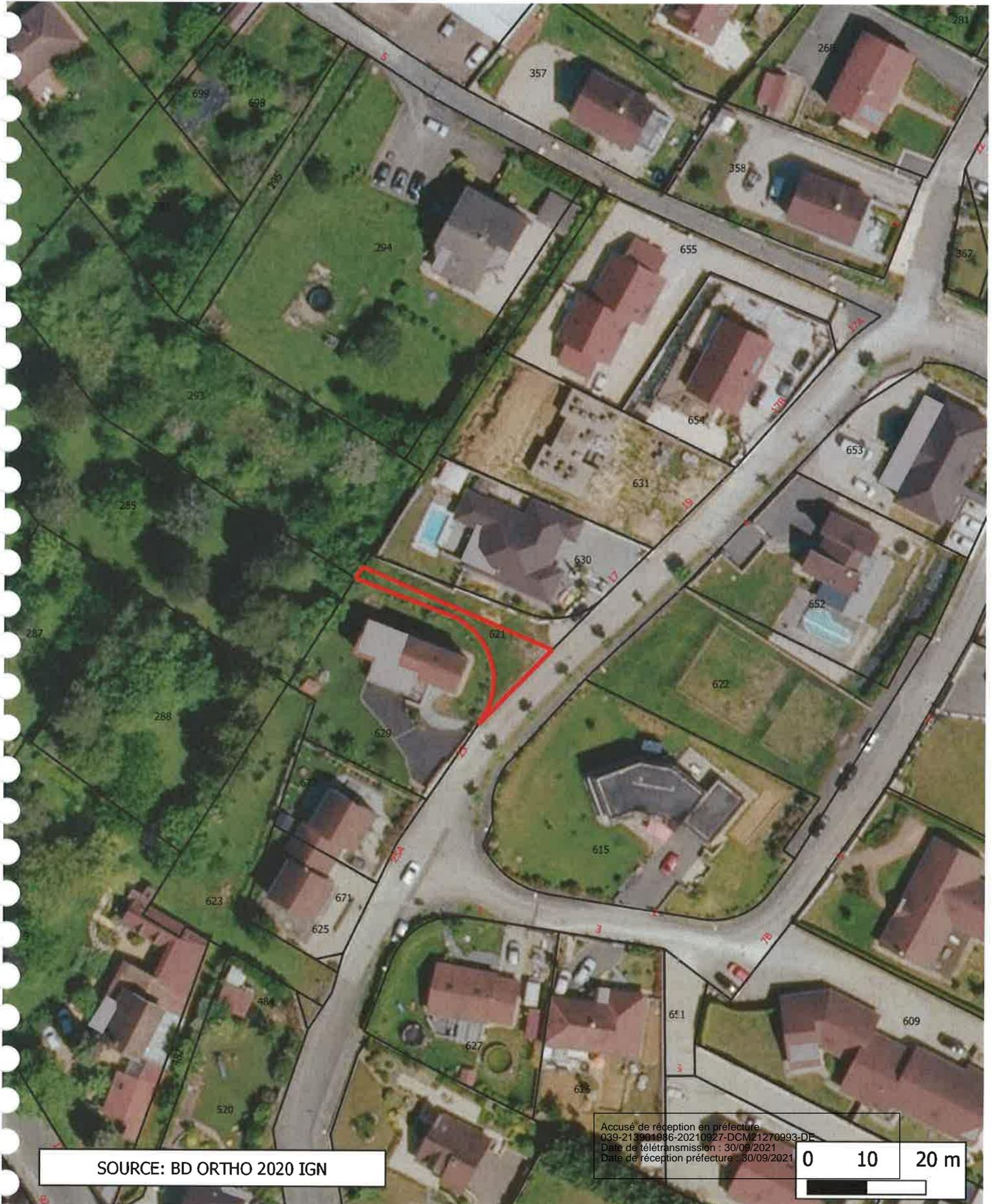
- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Mme et M. Fransisco FAUSTINO, 23 rue Camille CLAUDEL, 39100 DOLE
- Maître Céline RUIZ, 8 rue Joseph Thoret, 39100 DOLE

Fait à Dole, le 27 septembre 2021.
Pour ~~extra~~trait certifié conforme,
Le Maire

Jean-Baptiste GAENOUX



Cession de terrain à M. et Mme
FAUSTINO
Rue Camille Claudel



SOURCE: BD ORTHO 2020 IGN

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210927-DCM21270993-DF
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

0 10 20 m